

COMPTE RENDU

COMITE DIRECTEUR DU 14 FEVRIER 09

ORDRE DU JOUR

8 h : réunion des commissions

9 h : début de séance du comité directeur

BILAN 2008 – PREVISIONNEL 2009

1. Rapports des Commissions : présentation succincte votes
2. Rapports de la Direction technique nationale et prévisionnel
3. Présentation et examen du compte de résultat et bilan 2008 vote
4. Budget prévisionnel 2009 vote
5. Calendrier 2009 : Proposition de planning des réunions

PRÉPARATION AG 2009

6. Projet de politique générale vote
7. Commission de surveillance des opérations électorales vote
Proposition et désignation des trois membres de la commission (article 21 des statuts)
*" La commission est composée de trois (3) membres, dont une majorité de personnes qualifiées, qui ne peuvent être candidates aux élections pour la désignation des instances dirigeantes de la fédération ou de ses organes déconcentrés, nommés, **chaque année**, au moins trente jours avant l'assemblée générale, par le comité directeur."*
8. Point sur les candidatures
9. Approbation de l'ordre du jour de l'AG vote
10. Refonte des statuts et règlements – Synthèse
11. Cotisations 2010 vote

COMMISSIONS

12. Point sur l'avancement des travaux du site internet
13. Commissions Compétitions delta, parapente, cerf-volant et kite votes
Présentation des règlements sportifs et calendriers 2009 restant à valider
14. Délivrance de licences « pratiquant » par les OBL kite vote

ADMINISTRATION

15. Approbation du compte rendu du CD du 6 décembre 2008 vote
16. Affiliations

Fin des travaux : 17 heures

Les participants sont accueillis par le Président.

Présents : BENINTENDE Jean Claude - BONNENFANT Kevin - BOURDEAUX Jean-Philippe - BRAEMS Pierre - DESSAINT Hubert - DUCHESNE DE LAMOTTE François - ESTIENNE Cédric - EVRARD Jérôme - FAUCHIER Jeff - GENSAC Véronique - MARCK Philippe - MESSMER Jean Claude - SENAC Thomas - SORREL Jérôme –

GILLES Yves - CHEVALIER Christian - POULEAU Jean Pierre - GOUESLAIN Yves - MAUREL Sophie - MARCHESE Brigitte

Excusés : CANTENOT Pascal - FERRERI Jérôme - FERRY-WILCZEK Bruno - KAUFFMANN Rémy – LEBERTOIS Monique - OLIVIER Muriel - PRIEUR Henri

Pouvoirs : de CANTENOT Pascal à SENAC Thomas – de KAUFFMANN Rémy à SORREL Jérôme - de LACOUR Vincent à GENSAC Véronique – de VARNER Marion à SENAC Thomas

Absents : IZOARD Franck – BLANC Olivier

En l'absence de Pascal Cantenot, Thomas Sénac mène la séance et souhaite la bienvenue aux participants dont 3 nouveaux présidents de ligues : Jean-Pierre Pouleau (PIDF), Jean-Claude Messmer (Alsace), Jeff Fauchier (PACA).

Rapport des commissions

Sur les rapports des commissions reçus soit : espace aérien, statuts et règlements, Hand'icare, compétition parapente, assurances, comité national delta, cerf-volant, communication, Jeunes, CTS, Laboratoire d'essai, treuil, un vote à main levée a lieu :

OUI A L'UNANIMITE

La commission Kite ainsi que les commissions « médicale » et « formation » devront rendre leurs rapports avant le 20 février en vue d'un vote électronique par le comité directeur le 22 février. Ces documents seront mis en ligne le 23 février ainsi que tous les documents réglementaires prévus pour l'assemblée générale du 11 mars 2009.

Le rapport d'activités du directeur technique national et des conseillers techniques est évoqué. Yves Goueslain précise que le prévisionnel a été établi avec un pourcentage de temps consacré aux missions fédérales et aux missions Jeunesse et Sports.

Deux évolutions de postes sont à prendre en considération :

- Alain Dedieu vers l'accidentologie, aux côtés de Vincent Lacour, et vers un travail de fond sur les statistiques
- Chris Cessio, qui occupe un temps partiel à 80 % et reprend la partie « formation » assurée par Alain Dedieu

La tendance est au renforcement des missions de structuration administratives et suivi de dossiers fédéraux (dont la qualification bi-place et l'accompagnement technique des organes déconcentrés), et à un désengagement sur le terrain. Il faut savoir que les conseillers techniques passent 50 % de leur temps en extérieur et 50 % à leur bureau. Leurs actions sont répertoriées sur un agenda partagé google et appréciées au cours d'entretiens individuels annuels, pour ce qui est des cadres fédéraux.

Une décision d'augmentation des salaires de 3 % a été prise concernant ces derniers.

Jean-Claude Messmer souhaiterait davantage d'élus sur les assemblées générales de ligues, la présence des conseillers techniques n'ayant pas le même impact.

BILAN 2008 – PREVISIONNEL 2009

Jean Claude Bénintende proteste contre les retards de transmission des notes de frais qui doivent être impérativement **mensuelles**. Cette absence de rigueur complique le travail de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes. L'année 2008 affiche une bonne gestion ainsi qu'une augmentation satisfaisante du nombre des licences. Une demande a été faite auprès du commissaire aux comptes pour revaloriser les terrains appartenant à la fédération. Cette opération n'a pas été effectuée car elle entraînerait un résultat fictif dans le bilan.

Un vote à main levée a lieu sur le compte de résultat et bilan 2008, avant diffusion aux ligues et présentation à l'Assemblée Générale :

résultat net excédentaire : 2276,69 € (total produits : 3 036 348 € / total charges : 3 034 071 €)

20 OUI – 1 ABSTENTION

Concernant le prévisionnel 2009, une aide sur nos fonds propres à hauteur de 20 000 € sera nécessaire. Par ailleurs le kite a demandé un budget de 71 000 € et en a obtenu un de 63 000 €. La ligne communication a été supprimée et ventilée dans des actions spécifiques. Une version définitive du budget sera transmise prochainement au comité directeur.

Un point budgétaire sera fait à chaque CD de manière à maintenir une vigilance indispensable. La convention d'objectifs sera négociée en 2 fois cette année et après notre assemblée générale. Reste une inconnue, l'impact de la crise sur les licenciés « loisir » de l'été. Les nouveaux licenciés représentent 50 % du total des licenciés de la fédération chaque année.

Un vote main levée a lieu sur le budget prévisionnel 2009, basé sur le même nombre de licenciés qu'en 2008 et sur une diminution des subventions du ministère, (perte probable du Haut Niveau en delta), aboutissant à un **résultat net déficitaire estimé à – 43 420 €** (total produits : 2 966 753 € / total charges : 3 010 173 €)

20 OUI – 1 NON

Jérôme Evrard pose le problème du chiffrage des projets, de la structuration de la compétition kite, qui demande réactivité et mobilité surtout en ce qui concerne les jeunes. Yves Goueslain propose d'opter pour la simplicité et la stabilité dans le fonctionnement, d'une année sur l'autre.

Pierre Braëms souligne le manque d'encadrants bénévoles dans le milieu kite et l'absence de tissu associatif, idée reprise par Christian Chevalier qui déplore l'incohérence des circuits d'attribution des budgets officiels.

Yves Gilles précise que sa ligue est active mais souffre du manque de communication du CNK vers les structures déconcentrées. Les limites de la verticalité doivent être rectifiées par l'horizontalité et le développement de la vie associative.

Calendrier 2009 : proposition de planning de réunions

Ce dernier sera envoyé à tous et représenté après l'assemblée générale par le nouveau comité directeur. Les conseillers techniques ne seront pas forcément présents, pour cause d'économies budgétaires.

FFVL - CALENDRIER 2009

REUNIONS DU BUREAU DIRECTEUR

Réunions Physiques	Chaque veille de comité directeur – 19 h
Réunions téléphoniques	Tous les 1ers lundis de chaque mois
BD stratégique	3 et 4 octobre 2009 à l'ENSA/ Chamonix

REUNIONS DU COMITE DIRECTEUR

Date	Lieu
Samedi 28 mars 2009	Lyon – après l'AG
Dimanche 29 mars 2009	Lyon – Lendemain de l'AG – 8h30 à 13h00 Présence du secrétariat et de la Direction technique nationale (à préciser...)
Samedi 13 juin 2009	Lyon
Samedi 17 octobre 2009	Paris

REUNIONS DE L'ASSEMBLEE DES PRESIDENTS DE LIGUE : à définir

Projet de politique générale

Elaboré sur la base des grandes lignes du bureau stratégique de Quiberon d'octobre 2008, le projet sera peaufiné sur le fond et la forme par les verticalités, avant l'assemblée générale

Vote à main levée :

20 OUI – 1 ABSTENTION

Commission de surveillance des opérations électorales

*" La commission est composée de trois (3) membres, dont une majorité de personnes qualifiées, qui ne peuvent être candidates aux élections pour la désignation des instances dirigeantes de la fédération ou de ses organes déconcentrés, nommés, **chaque année**, au moins trente jours avant l'assemblée générale, par le comité directeur »*

Les 3 personnes pressenties sont : Yves de Boismilon (avocat de la FFVL), Stéphane Vieilledent (cadre technique), Olivier Nuber (Club Ales en l'air)

Un vote à main levée a lieu sur la composition ci-dessus de la commission de surveillance des opérations électorales

20 OUI – 1 NON

Point sur les candidatures

38 candidatures ont été enregistrées en bonne et due forme

25 pour le collège associatif (pour 20 postes à pourvoir)

Et 13 pour le collège professionnel (pour 5 postes à pourvoir)

Les postes réservés aux femmes et au médecin sont déjà prévus de façon règlementaire

Approbation de l'ordre du jour de l'A.G.

Cet ordre du jour comportera notamment le vote des règlements statutaires : statuts et règlement intérieur, règlement financier.

Un vote a lieu sur l'ordre du jour de l'assemblée générale 2009

OUI A L'UNANIMITE

Refonte des statuts et règlement intérieur : synthèse

Il est fait un rappel sur les quorums, les pouvoirs qui passent de 2 par personne présente, à 5, les modalités de révocation du bureau directeur, la modification des statuts et règlement intérieur suivant la version V9.

Un vote a lieu sur la refonte des statuts et du règlement intérieur suivant texte ci-dessous :

	Document actuel	Projet : ce qui change
<u>MODIFICATION DES STATUTS</u>	<p><u>Quorum</u> : la <u>moitié</u> au moins de ses <u>membres</u>, représentant au moins la <u>moitié</u> des <u>voix</u>, sont <u>présents</u>.</p> <p><u>Adoption</u> : majorité des deux tiers des <u>membres</u> présents, représentant au moins les deux tiers des voix</p>	<p><u>Quorum</u> : le tiers de ses membres sont présents ou représentés</p> <p>Propose de remplacer <u>membres</u> par <u>voix</u></p> <p><u>Adoption</u> : deux tiers des <u>voix</u> présentes ou représentées</p>
<u>REGLEMENT INTERIEUR</u>	<p>préparé par le comité directeur et adopté par l'assemblée générale</p>	<p><u>Quorum</u> : le tiers de ses membres sont présents ou représentés</p> <p>Propose de supprimer ce quorum</p>

OUI A L'UNANIMITE

Cotisations 2010

Ce chantier n'a pas abouti en 2009 et les opinions divergent.

→ Kevin Bonnenfant évoque le problème de l'évolution vers une non-harmonisation entre les disciplines et lance l'idée d'une primo-licence kite qui serait moins chère au départ et le deviendrait progressivement. IL suggère de faire deux propositions à l'assemblée générale :

- Une comportant une augmentation de 1 € partout
- Une autre comportant une augmentation de 2 € pour le kite, et aucune ailleurs

→ Philippe Marck pense qu'un élève parapente et un élève kite devraient être alignés en matière de cotisation.

La solution idéale serait d'harmoniser les licences tout en harmonisant parallèlement les assurances. La difficulté réside, en période de crise, dans le fait de développer les recettes de la fédération pour répondre à des contraintes budgétaires incontournables.

Il est à regretter l'absence des écoles pro kite pour discuter de la hausse des cotisations élèves

→ François Duchesne de Lamotte estime que la solidarité entre les disciplines impliquerait un effort de participation des kites aux coûts d'assurance. Par ailleurs, l'objectif serait de limiter dans le temps la licence élève de façon à permettre le développement de la vie des clubs et favoriser ainsi l'application de la politique fédérale.

→ Selon Jérôme Evrard, augmenter le prix de la licence reviendrait à se priver d'un potentiel de licences kite car on enregistre plus de 66 % de kites non licenciés pour 33 % de kites licenciés. Comment les attirer plutôt que de les faire fuir ?

→ Jean Claude Bénintende suggère de rajouter 1 € sur chaque poste 2009.

→ Pierre Braëms prône une seule cotisation fédérale pour tous, quitte à avoir un choix d'assurances différentes selon les risques, sachant que l'adhésion à l'UFEGA peut favoriser une baisse sensible de ces tarifs. Selon lui, une licence kite unique serait la bienvenue. Mais la prudence est de mise, à l'aube d'une nouvelle olympiade pour éviter de déclencher des réactions épidémiques.

→ Jérôme Sorrel estime qu'une hausse de 2 € sur la licence élève kite ne poserait pas de problème, en comparaison du coût d'un stage.

A l'issue de cette discussion, un vote à main levée a lieu sur les cotisations 2010 : parmi les propositions présentées, deux ont été retenues et seront soumises à l'assemblée générale 2009, soit :

	1ere simul	2ème simul
	2010	2010
Non-volant	8 €	8 €
Cerf volant	12 €	12 €
Acrokite	6 €	6 €
Kite	27 €	30 €
Elève à l'année kite (pratique encadrée)	17 €	20 €
Kite jeune - 18 ans	16 €	15 €
Elève groupe jeunes kite	6 €	5 €
Volant	52 €	50 €
Volant jeune - 21 ans	29 €	29 €
Elève à l'année delta / parapente (pratique encadrée)	32 €	32 €
Elève 7 jours delta / parapente (pratique encadrée)	22 €	22 €
Elève groupe jeunes delta / parapente	11 €	10 €
Compétiteur delta / parapente	7 €	7 €
Compétiteur kite	7 €	7 €
Compétiteur cerf volant	15 €	15 €

OUI A L'UNANIMITE

COMMISSIONS

Point sur l'avancement des travaux site internet

L'arborescence a été revue et le site entame les dernières étapes de reconstruction et de production rédactionnelle. Un appel d'offres a été lancé pour revoir la charte graphique, améliorer l'aspect visuel et la navigation. Jérôme Sorrel demande si une intégration des sites de disciplines est prévue à court terme. Suivant le taux de satisfaction apporté par la prestation qui sera commandée, cette évolution sera possible

Commissions Compétitions delta, parapente, cerf-volant et kite

Sur les compétitions non encore validées du calendrier 2009

- ◆ Delta : championnat de France à St Hilaire du 7 au 13 juin 2009
- ◆ Règlement cerf-volant monofil qui sera présenté au prochain comité directeur
- ◆ Parapente : championnat de France jeunes dans le Vercors du 24 au 27 août 2009

Un vote à main levée a lieu :

OUI A L'UNANIMITE

Intervention du directeur technique national sur la structuration du kite

La FFVL a reçu ordre du ministère de rapprocher de la fédération française de voile pour travailler sur la structuration du kite.

L'ISAF (international sailing associations federation) qui régent la voile dans le monde, abrite en son sein le windsurfing (planche à voile). Le windsurfing est représenté par l'IKA (international kiteboarding association) dont une prochaine réunion aura lieu à Düsseldorf.

Ce ne sont pas les fédérations qui adhèrent à l'ISAF mais des associations de classe.

L'AFCK, association de classe de kiteboard, est donc la structure française qui aura pour mission de représenter la France à l'IKA. Association loi de 1901 dont les statuts sont en cours, elle va adhérer à la FFVL en tant qu'ODVL (organisme pour le développement du vol libre). Son objectif sera de créer un règlement compétition, d'organiser des compétitions sur l'eau, de délivrer des titres de champions du monde et à terme de développer des formats eau et neige.

Jérôme Sorrel souligne qu'un fort lobbying aura lieu à Düsseldorf, la France ayant le leadership grâce à l'expertise de François Cuizinaud.

Les PKRA et le KPWT sont des tours privés en conflit avec l'ISAF pour cause d'absence de calendrier. Dans l'absolu chaque pays organiserait une manche de chaque compétition.

Objet du vote à main levée : missionner le bureau de la FFVL afin qu'il désigne des dirigeants à la tête de l'AFCK en cours de création

OUI A L'UNANIMITE

Le directeur technique national évoque les championnats du monde de parapente au Mexique et la victoire d'Elisa Houdry. Les SHN avaient auparavant une prime de résultat de 10 000 € qui a été hélas supprimée en janvier 2009. Pour compenser cet état de fait, Yves Goueslain propose d'inviter Elisa à l'assemblée générale et de lui offrir un chèque de 3000 €

Les compétiteurs masculins ont enregistré des résultats moins performants et se classent à la 8^{ème} place. Greg Blondeau et Jean Marc Caron se sont bien comportés, mais Jérémy Lager a eu un problème de matériel tandis que Simon Issenhuth s'est fait remarqué par des écarts de comportement qui l'ont évincé de la compétition.

Un vote à main levée a lieu sur l'invitation à l'assemblée générale 2009 d'Elisa Houdry, avec attribution d'une prime de 3000 €

OUI A L'UNANIMITE

Dans le même esprit, Jérôme Sorrel propose de récompenser Sébastien Cattelan et Alex Caizergues pour leur record de vitesse, même s'ils ne sont pas classés sportifs de haut niveau. Le président ne s'oppose pas à cette suggestion mais se laisse le temps de faire une proposition concrète.

Délivrance de licences « pratiquant » par les OBL kite

Il est proposé de l'introduire dès 2009 (au lieu de 2010 initialement), dans le traitement de la licence papier comme en ligne, sans cotisation.

Plusieurs avis se manifestent :

- Pierre Braëms prône la souplesse, l'objectif étant de développer la pratique, avant l'essor de la vie associative. Le problème est de trouver une solution transitoire immédiate.
- François Duchesne rappelle que le pratiquant kite est un consommateur avant tout
- Kevin Bonenfant donne l'exemple de la fédération française de la montagne et de l'escalade qui pratique la délivrance de licence « hors club » pour assurer justement la transition entre l'école et le club
- Yves Gilles souligne que les ligues se plaignent du fait que les écoles n'ont pas à ce jour à payer de cotisations aux ligues et cdvl, comme c'est le cas pour les clubs.
- Philippe Marck attire l'attention sur les pratiquants des écoles qui ne veulent pas s'inscrire dans des clubs.

Un vote a lieu sur la délivrance de licences « pratiquants » par les OBL kite dès 2009

20 OUI – 1 ABSTENTION

Dossier Tracté

Les modifications à apporter au document en question ayant été transmises très tardivement au comité directeur, il est décidé de reporter le vote au prochain CD. Vote à main levée :

OUI A L'UNANIMITE

ADMINISTRATION

Approbation du compte rendu du CD du 6 décembre 2008 :

vote à main levée

OUI A L'UNANIMITE

Affiliations

Sur le tableau des affiliations et radiations kite et parapente transmis :

- Ecoles radiées : Club nautique de Naussac (14010), école Airanx (11908)
- Organisme dissous : association X-Fly (03035)

Vote à main levée :

OUI A L'UNANIMITE

DIVERS

- Panneaux de site kite autocollants : ils seront remis uniquement aux sites affiliés FFVL mais pas lors de l'assemblée générale (décision revue par la suite)
- Manches à air avec le logo AlpEnergie : 2000 modèles de taille normale sont en cours de fabrication et 200 grands modèles. Ils ne seront prêts qu'en avril 2009.
- Procès Castagny : un non lieu sera sûrement prononcé , mais il faut attendre le jugement officiel avant diffusion
- Signature d'un partenariat avec la LPO : elle sera concrétisée prochainement mais pas sur le salon des Sports de nature à Clermont Ferrand
- Plaquette sécurité : rédigée en français et en anglais, elle sera financée à 50 % par Air Courtage et distribuée à l'AG puis envoyée aux clubs et aux écoles

Clôture des débats à 17 H 00